



Votre commune vous informe

Mai 2020
Infos déconfinement

Mesdames et Messieurs,
chères Montvillaises, chers Montvillais,

Après de longues semaines de confinement, notre pays reprend progressivement le rythme qui nous a tant manqué. Le retour à l'école des enfants, les achats sur le marché, les promenades autour du plan d'eau, les visites à nos aînés ou encore les sorties en dehors de notre commune font à nouveau partie de notre quotidien. Mais malgré tout, chacun a bien conscience que des limites demeurent, à commencer par la fermeture de nos espaces sportifs, la mise en sommeil de bon nombre d'activités associatives et la présence de mesures « barrières » destinées à assurer notre protection.

La solidarité qui nous réunit, tout comme les actions et les gestes de soutien que nous constatons, montrent qu'ensemble, nous pouvons faire face et résister. La commune qui est le maillon fort de la proximité et de la sécurité continuera de déployer toutes les mesures possibles pour vous aider à surmonter la crise sanitaire du COVID 19.

La mandature 2020-2026 s'ouvre avec un Maire et des adjoints élus le 28 mai 2020 par une municipalité renouvelée. Je leur souhaite de continuer à servir notre commune, ses habitants et l'intérêt commun qui nous rassemble.

Soyez assurés, Mesdames et Messieurs, chères Montvillaises, chers Montvillais, de mes sincères encouragements.

Myriam Travers

L'édito

Votre Mairie vous accueille

Pendant la période de confinement, les services municipaux sont restés joignables par téléphone et par mail aux jours et heures habituels. Il est à nouveau possible de vous rendre en Mairie pour vos démarches, en respectant les mesures de sécurité et de distanciation mises en place : port du masque, lavage des mains et espacement des usagers. La prise de rendez-vous est conseillée pour les demandes telles que les autorisations d'urbanisme, l'action sociale ou les dossiers scolaires.

Pour nous permettre de garantir un traitement efficace et rapide, nous vous recommandons toutefois de continuer à privilégier les contacts par téléphone et par mail, ou d'utiliser la boîte à lettres située à côté de l'accès PMR de la Mairie.

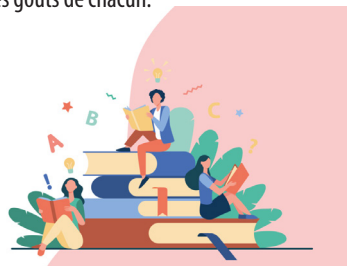
Afin de faciliter les échanges, vous trouverez sur le site internet les coordonnées directes des services municipaux dans la rubrique «les services municipaux».

Votre commune se déconfinement progressivement

L'espace loisirs et le parc du Manoir sont redevenus accessibles au public. Les promeneurs sont invités à profiter de nos espaces extérieurs dans le respect des autres usagers et à ne pas se regrouper. Dès que possible, la commune réouvrira les équipements sportifs et de loisirs de plein air tels que le stade, les terrains de tennis, le boulodrome, l'aire de jeux pour enfants et le city-stade.

Les lecteurs peuvent à nouveau fréquenter la bibliothèque municipale. Ouverte les mardis de 16 à 18 heures et les mercredis de 10h à 12h et de 14h30 à 17h, elle ne reçoit pour l'instant pas de public,

mais vous pouvez retirer les livres sélectionnés et les ramener. Les bibliothécaires demeurent disponibles pour vous accompagner dans le choix des livres en fonction des goûts de chacun.



La commune est à ce jour dans l'attente d'une date de réouverture au public du Musée des Sapeurs-Pompiers pour laquelle elle a sollicité le représentant de l'État. En attendant, nous vous proposons de continuer à découvrir, sur notre site internet et notre page Facebook, des pièces inédites ou des anecdotes présentées chaque semaine.

Votre Mairie vous protège

Vous avez été destinataires d'un masque en tissu offert par la commune. Nous vous rappelons que ces masques réutilisables peuvent être lavés à 60° ; attention, il ne faut pas les repasser ni les mettre au sèche-linge.

Si vous constatiez un problème dans la distribution, n'hésitez pas à le signaler à l'accueil de la Mairie. Notre objectif est de permettre à chaque habitant de vivre un déconfinement en toute sérénité et en toute sécurité.



**PENSEZ À PORTER
VOTRE MASQUE DE PROTECTION**

Tant que l'épidémie de COVID-19 n'aura pas disparu, nous vous recommandons de continuer à vous protéger et de protéger vos proches en respectant les gestes barrières, en observant les règles de distanciation et en portant un masque en présence de public.

Vos commerçants vous accompagnent

De même que pour ses habitants, votre commune a doté de masques lavables les commerçants, les pompiers et les personnels de l'Éducation Nationale (les écoles et le collège). En complément, elle a organisé un partenariat avec une structure créée par deux jeunes Montvillais permettant d'offrir aux commerçants des visières de protection.

Kali est une initiative de deux étudiants Montvillais, Arthur et Jules, qui créent des visières à partir de leur imprimante 3D.

« Cette idée nous est venue en voyant sur internet des personnes qui ont pris l'initiative de créer des visières pour les hopitaux et les soignants. L'idée nous a plu et nous avons contacté la Mairie de Montville qui nous a proposé d'en offrir aux commerçants. Nous avons ainsi pu, avec l'aide de la Mairie, nous rendre utiles » s'exprime l'un des deux créateurs.

Plus d'une centaine de visières ont été créées à l'heure actuelle.

Cette action s'inscrit dans la continuité de la confection à titre gracieux de masques par Isabelle Marie, et aux actes de solidarité et de générosité fréquents que nous observons dans la commune.

Vous étiez nombreux à retrouver avec bonheur le marché hebdomadaire du samedi matin. Les ambulants, fidèles au rendez-vous, ont proposé leurs produits de qualité en complément de l'offre des commerçants sédentaires. La nouvelle implantation conçue pour permettre la fluidité des achats grâce à un sens de circulation nous permet de conjuguer la sécurité et la convivialité que chacun attend.

Votre ville reste mobilisée

Les services environnementaux de la Communauté de Communes sont à nouveau opérationnels. La déchetterie vous accueille aux jours et heures suivants :

- le lundi de 10h à 11h45 et 14h à 18h15
- du mardi au samedi de 9h30 à 11h45 et de 14h à 18h15
- fermée le dimanche

Pour en savoir plus sur les modalités à respecter, rendez-vous sur le site : www.intercauxvexin.fr

La collecte des déchets verts qui a repris en porte à porte retrouve son rythme. **Les prochains ramassages sont prévus les 8 et 22 juin.**

L'entreprise SULO, missionnée par la Communauté de Communes pour la distribution des bacs jaunes a repris sa tournée. Pour toute question sur la commande ou la livraison de votre bac, vous pouvez la contacter au **0800 350 103 (appel gratuit)**.

La commune organisera la **prochaine collecte des encombrants** le mercredi 10 juin. Pour en bénéficier, nous vous invitons à vous inscrire auprès de l'accueil de la Mairie entre le 5 et le 9 juin par téléphone au 02.32.93.91.00 ou par mail info@montville.fr

Votre Mairie pense à vos enfants

Toutes les précautions ont été assurées par la commune pour permettre la reprise de l'école depuis le 12 mai. Par petits groupes, les écoliers sont accueillis par le personnel enseignant qui bénéficie du support des agents municipaux du service scolaire.

Afin de permettre aux parents de reprendre leur activité professionnelle, la commune a rétabli pour les élèves scolarisés l'accueil du matin, la cantine et l'accueil du soir jusqu'à 18h30. **Une centaine d'élèves fréquentent ainsi quotidiennement** les 4 écoles dans le respect des mesures préconisées par l'Education Nationale que nous avons déclinées en concertation avec les directrices d'écoles et les représentants des associations de parents d'élèves.

Plus d'informations sur www.montville.fr



L'accueil de loisirs, qui reçoit de nombreux enfants pendant les vacances, devra s'adapter cet été aux

mesures de précaution imposées dans le cadre de la prévention du COVID 19. **Si le séjour itinérant en vélo initialement prévu entre le 17 et le 21 août a dû être annulé**, l'équipe d'animation travaille sur des propositions alternatives afin de faire vivre à nos enfants et nos jeunes un bel été, en toute sécurité.

Votre Mairie vous informe

**DEPUIS LE 22 AVRIL,
VOUS ÊTES DÉJÀ 734 ABONNÉS
À NOUS SUIVRE SUR PANNEAU POCKET !**

**Pour nous rejoindre, rien de plus simple !
Pas besoin de créer de compte !**

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application PanneauPocket sur l'AppStore ou sur GooglePlay.

Une fois sur votre téléphone, recherchez «Montville» et cliquez sur le coeur jaune à droite de l'écran.



Nos prochains rendez-vous

Le Conseil Municipal se réunira le 28 mai pour élire le Maire qui succèdera à Myriam Travers. Cette séance ne pourra pas accueillir de public, mais vous pourrez la vivre depuis chez vous grâce à la page Facebook de la commune, ainsi qu'au site internet de la Ville.

Le 18 juin, le Maire remettra une gerbe en mémoire de l'appel du Général de Gaulle, honorant par ce geste symbolique les soldats et les civils morts au combat pour notre pays.

Votre Mairie vous divertit

Durant le confinement, les professeurs de l'École de danse municipale de Montville ont proposé aux élèves des activités à réaliser depuis leur domicile.

«**Décorez la paire de pointes**». Munis de feutres, paillettes et tous accessoires souhaités, les élèves ont pu customiser la paire de ballerines de leur rêves. Vous pourrez admirer les réalisations sur le site internet de la Ville prochainement.

Les élèves ont continué à danser par l'échange de vidéos chorégraphiées à reproduire.



DU 1ER AU 12 JUIN, PARTICIPEZ À LA 1ÈRE ÉDITION DE LA FÊTE DES FAMILLES ORGANISÉE PAR LA VILLE

Envoyez la meilleure représentation de votre famille à l'adresse mail communication@montville.fr ou sur le Facebook officiel de la ville avant le vendredi 12 juin à 12h.

Les réalisations seront soumises aux votes des internautes jusqu'au 14 juin. Les 3 clichés comptabilisant un maximum de «J'aime» remporteront la compétition et gagneront un shooting photo en famille avec un photographe professionnel.

Bonne chance à tous !

Ensemble,
poursuivons
nos efforts !

ANNONCES LÉGALES
Directeur de la publication :
Myriam TRAVERS
Rédacteur en chef : Jérôme VINCENT
Document réalisé par le Service
Animation et Vie Locale,
imprimé et diffusé à 2500 exemplaires

